

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON CONDAMNATION

Je soussigné(e)

NOM
(nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

PRENOM

demeurant à

Né(e) le à Nationalité

Fils - Fille (1)

de
(nom et prénom du père)

et de
(nom et prénom de jeune fille de la mère)

déclare sur l'honneur, conformément aux dispositions de l'article A.123-51 du Code de Commerce, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale ou sanction civile ou administrative de nature à m'interdire soit d'exercer une activité commerciale, soit de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale.

Fait à

Le

Signature

Article L.123-5 du Code de Commerce

Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce et des sociétés est puni d'une amende de 4 500 € et d'un emprisonnement de 6 mois.

Les dispositions des deuxième et troisième alinéas de l'article L.123-4 sont applicables dans les cas prévus au présent article

(1) **Rayer la mention inutile**